

Emplois de *quin*

I. *Quin* associé à un verbe d'empêchement

Les verbes dont le sens équivaut à « empêcher, faire obstacle à » se construisent avec une proposition complétive au subjonctif :

- a) Si la principale est affirmative, la subordonnée est introduite par *ne* ou *quominus*
- b) Si la principale est négative (de sens), la subordonnée est introduite par *quin* ou *quominus*

Exemples :

Impedio ne proficiscatur : je l'empêche de partir

Plura ne scribam dolore impediior : la douleur m'empêche d'écrire davantage

Sententiam ne diceret recusavit : il refusa de donner son avis

Nihil obstat quin sis beatus : rien ne t'empêche d'être heureux

Quis obstat quominus / quin legas ? : qui t'empêche de lire ?

Non possumus quin alii a nobis dissentiant recusare : nous ne pouvons pas refuser que d'autres soient d'un avis différent de nous

Numquam hercle deterrebor quin viderim id quod viderim : jamais menace ne m'empêchera d'avoir vu ce que j'ai vu

Quid obstat quominus sis beatus ? Qu'est ce qui fait obstacle à ton bonheur ?

Facere non possum quin te admirer : je ne puis m'empêcher de t'admirer

Les verbes concernés sont :

<i>impedio</i>	<i>deterreo</i>	<i>recuso</i>
<i>prohibeo</i>	<i>contineo</i>	<i>mora est</i>
<i>obsto</i>	<i>retineo</i>	<i>moram interpono</i>
<i>obsisto</i>	<i>tempero</i>	
<i>resisto</i>	<i>interpello</i>	

Toutefois, l'idée d'empêchement se dégage parfois simplement du contexte (sans emploi d'un verbe spécifique) :

Expectari diutius non oportere quin ad castra iretur : on ne devait pas attendre plus longtemps pour attaquer le camp

Remarques :

- *Prohibeo* « empêcher » se construit surtout avec une proposition infinitive.
- *Veto* « interdire » admet uniquement la proposition infinitive :
Veto eum venire : je lui défends de venir.

Tours figés :

- *Non multum abest quin* : il ne s'en faut pas de beaucoup que
- *Quid abest quin* : s'en faut-il de beaucoup que
- *Prorsus nihil habet quin sim miserimus* : il ne s'en faut absolument de rien que je sois le plus malheureux des hommes
- *Nulla causa est quin* : il n'y a pas de raison pour que ne pas
- *Quid est causae quin... ?* Quelle raison y a-t-il pour que ne pas ? Qu'est ce qui empêche de ?
- *Fieri non potest quin* : il est impossible que ne pas
Quin équivaut alors à *ut non* :
fieri nullo pacto potest ut non dicas « il est absolument impossible de ne pas dire ».

II. *Quin* associé à un verbe exprimant le doute

Dans une proposition de sens négatif, *dubito*, *-as*, *-are*, se construit avec *quin* ou *quominus* :

Exemples :

Non dubito quin veniat : je ne doute pas qu'il vienne

Non dubito quin ualeat : je ne doute pas qu'il soit bien portant

Haud dubium est quin ... : il n'est pas douteux que ...

Non dubitari debet quin fuerint ante Homerum poetae : on ne doit pas douter qu'il y ait eu des poètes avant Homère

Quis dubitet quin in uirtute diuitiae sint ? Qui peut douter qu'il y ait des richesses dans la vertu ?

Nolite dubitare quin huic uni credatis omnia : « n'hésitez pas à lui confier tout à lui seul »

Tours comparables :

Neque Caesarem fefellit quin ab iis cohortibus ... initium uictoriae oriretur : César ne se trompa point en pensant que le début de la victoire viendrait de ces cohortes

Neque abest suspicio ... quin ipse sibi mortem consciuerit : on n'est pas sans soupçonner qu'il s'est lui-même donné la mort.

Remarque :

La littérature non classique peut employer *dubitare* avec une proposition infinitive :

Neque umorem dubitavi aurasque perire : je n'ai pas douté que l'eau et l'air étaient périssables (Lucrèce)

III. *Quin* introduisant une proposition consécutive

- *Quin* peut introduire une proposition consécutive « de sorte que ne pas ». Il sert alors de substitut à *ut non*.

Numquam tam mane egredior ... quin te in fundo conspicer fodere : je ne sors jamais si matin que je ne t'aperçoive sur ton domaine en train de bêcher

Numquam tam male est Siculis quin aliquid facete ... dicant : les Siciliens ne sont jamais dans une situation si mauvaise qu'ils ne trouvent à plaisanter.

- « Sans que » se traduit par *quin* ou par *ut non* :

Numquam misericordiam dicendo excitare volui, quin ipse permoverer : je n'ai jamais voulu susciter la pitié, sans être moi-même fortement ému

- *Quin* s'emploie, en v. latin, après un verbe de crainte (*non metuo quin*)

IV. *Quin* substitut d'un relatif

Dans les phrases relatives *nullus est, nemo est qui*, si la relative est elle-même négative, *qui non* est parfois remplacé par *quin* qui s'emploie indifféremment après un antécédent masculin, féminin ou neutre :

nullus quin sciat « il n'est personne qui ne sache »

nemo fuit omnino militum quin uulneretur : « il n'y eut absolument pas un soldat qui ne fût blessé »

nemo est quin illud uideat : « il n'y a personne qui ne le voit »

nego ullam picturam fuisse ...quin conquisierit : «... qu'il n'ait recherchée »

V. *Quin* conjonction adversative et particule interrogative

Quin fonctionne aussi comme conjonction adversative.

Quin et *quin etiam* renforcent une affirmation et se traduisent par « mieux, mieux encore » :

Quin mihi molestum est : mieux, c'est pour moi insupportable

Quin : pourquoi ... ne pas ?

Quin tu urges istam occasionem ? Que ne tires-tu parti de cette occasion ?

Bibliographie

Ernout (Alfred), Thomas (François) : *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.

Gaffiot (Félix) : *Dictionnaire latin-français*, Hachette.

Sausy (Lucien) : *Grammaire latine complète*, Fernand Lanore.